

## **COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT** État de Vaud

### **Près de 40 millions pour reconstruire une route cantonale stratégique dans les Alpes vaudoises**

**Le Conseil d'État présente au Grand Conseil une demande de crédit d'ouvrage de 39,6 millions de francs pour la reconstruction de la route cantonale reliant la vallée du Rhône au Pays-d'Enhaut, à Leysin, au col du Pillon et aux Diablerets. Situé entre 885 et 950 mètres d'altitude, ce tronçon en flanc de coteau surplombe la Grande Eau et traverse le glissement de la Frasse sur la quasi-totalité de son tracé. Les travaux, prévus sur une durée de six ans et réalisés chaque année du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre, visent à sécuriser durablement cet axe routier stratégique.**

Construite au milieu du 19<sup>e</sup> siècle et fréquentée en 2022 par 6'800 véhicules/jour en moyenne, la route cantonale (RC 705) est un axe routier stratégique pour les activités économiques et touristiques de la région. Le tronçon concerné par les travaux se situe entre le pont de Champillon et le pont du Sépey, et s'étend sur une longueur d'environ 1'400 mètres. Il traverse la zone de glissement de la Frasse, qui a fait l'objet d'importants travaux d'assainissement entre 2007 et 2011 afin de stabiliser le terrain. Après une période d'observation, le Canton constate que la zone est stabilisée, ce qui permet d'entreprendre une intervention lourde et durable de l'infrastructure routière.

L'état actuel de la route, affectée par les conditions climatiques d'altitude et par les effets d'un glissement désormais stabilisé, nécessite une reconstruction complète pour un coût estimé à 39,6 millions de francs. À terme, les travaux permettront d'améliorer durablement la sécurité et les conditions de circulation sur cet axe, aujourd'hui contraint par un tracé sinueux, étroit et par une visibilité limitée. Le projet prévoit notamment la correction géométrique du tracé, la reconstruction complète de la chaussée, la remise en état ou le remplacement des ouvrages de soutènement ainsi que la réalisation d'un nouvel ouvrage pour le franchissement du Bay. Par ailleurs, l'amélioration du profil de la route permettra de supprimer l'effet de « montagnes russes ».

Les travaux se dérouleront sur une période totale de six ans avec des phases nécessitant des restrictions de circulation par feux. Durant la période hivernale, les travaux seront suspendus pour des raisons météorologiques, mais également afin

d'assurer au mieux l'accès aux stations.

Sous réserve de l'approbation du crédit par le Grand Conseil, les travaux débuteront en 2027.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 15 janvier 2026

**RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

DICIRH, Samuel Debossens, chef a.i. de la division Infrastructures, Direction générale de la mobilité et des routes, **021 316 72 23**

**TÉLÉCHARGEMENT(S)**